



وكالة التنمية الفلاحية
AGENCE POUR LE DEVELOPPEMENT AGRICOLE

L'ADA soutient la création de TPE agricoles

PJEA

Promotion
des Jeunes
Entrepreneurs
Agricoles

Agence pour le développement
Agricole

Entrepreneuriat

L'ADA soutient la création de TPE agricoles

Saïd Naoumi, LE MATIN



Les domaines éligibles à l'appel à projets concernent l'installation de projets de production agricole, la fourniture d'intrants agricoles et l'installation et l'entretien d'équipements d'irrigation localisée, entre autres.

Jeunes entrepreneurs agricoles, à vos projets ! L'Agence pour le développement agricole (ADA) vient de lancer un appel à projets de création de très petites entreprises dans le secteur agricole.

Cet appel s'inscrit dans la stratégie Plan Maroc Vert. «La dynamique d'installation des jeunes en agriculture est appelée à être renforcée à l'instar des autres secteurs économiques.

Dans cet esprit, le gouvernement a sollicité la Banque africaine de développement (BAD) pour le financement d'une opération pilote d'appui aux jeunes entrepreneurs agricoles en vue de promouvoir et de faciliter leur installation dans le secteur agricole», indique l'ADA. Notons que le programme «Jeune entrepreneur agricole» (JEA) s'étale sur 24 mois. Sa réalisation devrait être menée selon trois phases.

D'abord, la préparation de l'intervention auprès des JEA. Ensuite, une mise en œuvre de l'accompagnement des jeunes entrepreneurs à la création de leurs projets et enfin une évaluation finale de l'opération d'appui. Pour l'ADA, l'objectif du programme est de promouvoir le secteur privé agricole qui appuie le développement agricole local et favorise la création d'emploi des jeunes.

Le programme compte favoriser l'installation de 200 JEA au moyen du développement d'un modèle d'appui à la création de TPE, dans le cadre du Plan Maroc Vert. Les porteurs de projets retenus auront droit à une formation pour le renforcement des compétences nécessaires dans le

montage et la mise en œuvre du projet. Ils bénéficieront également d'un appui ciblé pour la finalisation de leurs projets notamment en ce qui concerne la réalisation des études de faisabilité technique, commerciale et financière, le choix de la forme juridique, l'élaboration du plan d'affaires et la confection du document du projet. Les jeunes entrepreneurs seront aussi appuyés quant à l'accès au financement. Les formations se tiendront dans trois instituts, à savoir l'Institut des techniciens spécialisés en horticulture (Meknès-Tafilalet), l'Institut Prince Sidi Mohammed de gestion et commerce agricole (Doukkala-Abda) et l'Institut spécialisé de technologie appliquée Ouled Teïma (Souss-Massa-Drâa).

Selon l'ADA, les JEA intéressés peuvent se présenter à titre individuel ou en groupement de jeunes promoteurs. Et dans le cas d'un groupement, une seule personne choisie comme porteur ou représentant sera l'interlocuteur direct des intervenants.

Les domaines éligibles à l'appel à projets concernent, entre autres, l'installation de projets de production agricole (filères végétale et animale), la fourniture d'intrants agricoles (semences, plants, pesticides, engrais, etc.), l'installation et l'entretien d'équipements d'irrigation localisée, les services d'agro-industrie (maintenance, entretien, réparation des installations) et les métiers liés aux agropoles tels que le transport et la distribution de produits agroalimentaires. Mais ce n'est pas tout. Le programme sélectionnera également des projets verts dont l'installation et la manutention de systèmes d'énergies renouvelables (panneaux solaires, biogaz), les services de conseil éco-agriculture (lutte biologique, produits bio), la réalisation et conseil en paysages et espaces verts et la gestion-recyclage-valorisation des déchets agricoles et sous-produits polluants. Les candidats ont jusqu'au 23 mai pour déposer leurs dossiers auprès de l'ADA.

Source: http://www.lematin.ma/journal/2014/entrepreneuriat_l-ada-soutient-la-creation-de-tpe-agricoles/202099.html#sthash.EBCXYL0o.dpuf

Jeunes entrepreneurs agricoles, à vos projets !

19 MAI 2014 9 H 47



Un appel à projets pour former 200 jeunes personnes à l'entrepreneuriat agricole vient d'être lancé par l'ADA. Objectif: favoriser l'émergence de TPE dans le secteur agricole au Maroc.

L'entrepreneuriat agricole, c'est bien possible. S'inscrivant dans le cadre du Plan Maroc Vert, l'Agence pour le développement agricole(ADA) a récemment lancé un appel à projets de création de très petites entreprises dans le secteur agricole. Pour Ahmed Ouayach, président de la Comader(Confédération marocaine de l'agriculture et du développement rural), l'initiative est très louable et fortement bénéfique pour l'agriculture nationale. « *Ce projet permettra à terme d'avoir des données précises sur le secteur, d'avoir également une fiscalité. C'est une excellente chose parce qu'en termes de financement, il est toujours mieux de travailler avec des sociétés, plutôt qu'avec des personnes isolées* », souligne Ahmed Ouayach à Challenge. Selon le président de la Comader, la filière des fruits et légumes est prédisposée à une telle organisation. « *Mais ce qui serait mieux, c'est de voir ce projet se généraliser à toutes les filières et à toutes les régions* », fait-il remarquer, ajoutant qu'une bonne organisation préalable, doublée d'une bonne formation permettra de surmonter les défis liés à un tel projet. L'initiative en question vise à favoriser l'installation de 200 jeunes entrepreneurs agricoles(JEA) au moyen du développement d'un modèle d'appui à la création de TPE, dans le cadre du Plan Maroc Vert. Pour concrétiser ce projet, le gouvernement a sollicité la Banque africaine de développement (BAD) pour le financement d'une opération pilote d'appui aux jeunes entrepreneurs agricoles en vue de promouvoir et de faciliter leur installation dans le secteur agricole. Ledit programme s'étale sur 24 mois et sa réalisation devrait se faire en trois phases. D'après l'ADA, il y a dans un premier temps la préparation de l'intervention auprès des jeunes entrepreneurs agricoles. Puis, une mise en œuvre de

l'accompagnement des jeunes entrepreneurs à la création de leurs projets et la troisième phase qui sera axée sur l'évaluation finale de l'opération d'appui.

Modernisation de l'agriculture nationale

Dans les détails, les porteurs de projets retenus bénéficieront d'une formation visant le renforcement des compétences nécessaires dans le montage et la mise en œuvre du projet. Ils auront également droit à un appui ciblé pour la finalisation de leurs projets, notamment sur la réalisation des études de faisabilité technique, commerciale et financière, le choix de la forme juridique, l'élaboration du plan d'affaires et la confection du document du projet. Les porteurs de projets qui seront retenus bénéficieront aussi d'un appui sur l'accès au financement. Notons que les personnes intéressées peuvent se présenter à titre individuel ou en groupement de jeunes promoteurs. L'Agence pour le développement agricole précise que les formations se tiendront dans trois instituts, dont l'Institut des techniciens spécialisés en horticulture (Meknès-Tafilalet), l'Institut Prince Sidi Mohammed de gestion et commerce agricole (Doukkala-Abda) et l'Institut spécialisé de technologie appliquée Ouled Teïma (Souss-Massa-Drâa). Précisons que les filières qui l'objet de cet appel à projets concernent, entre autres, l'installation de projets de production agricole (filieres végétale et animale), la fourniture d'intrants agricoles (semences, plants, pesticides, engrais, etc.), l'installation et l'entretien d'équipements d'irrigation localisée, les services d'agro-industrie (maintenance, entretien, réparation des installations) et les métiers liés aux agropoles tels que le transport et la distribution de produits agroalimentaires. Les sélectionneurs devront aussi se pencher sur les projets verts tels que l'installation et la manutention de systèmes d'énergies renouvelables (panneaux solaires, biogaz), les services de conseil éco-agriculture ou encore la gestion recyclage-valorisation des déchets agricoles et sous-produits polluants. Soulignons que le dernier délai pour le dépôt des dossiers est fixé au 23 mai 2014. «*Cette initiative va permettre une modernisation de l'agriculture nationale* » conclut Ahmed Ouayach.

Source : <http://www.challenge.ma/contact-2/>

Agriculture : opération pilote pour les jeunes porteurs de projets

Le Maroc lance une opération pilote d'appui aux jeunes entrepreneurs agricoles. D'une durée de 24 mois, le projet d'assistance technique s'adresse aux jeunes diplômés en agriculture ou en entrepreneuriat vert.



Le projet intitulé Promotion des jeunes entrepreneurs agricoles (PJEA) vise la promotion d'un pôle privé agricole qui appuie le développement du secteur sur le plan local et favorise la création d'emploi des jeunes.

"C'est la première opération du genre au Maroc", précise Maiche Meryem, cadre à la division financement de l'Agence de développement agricole (ADA) et chef du projet PJEA. Et d'ajouter : "L'objectif est d'accompagner les jeunes entrepreneurs en agriculture et définir les règles et mécanismes nécessaires au développement d'un modèle d'appui à la création de très petites entreprises (TPE) agricoles".

Cette opération pilote permettra ainsi de définir une sorte de guide pratique pour la création de toute jeune entreprise dans le secteur.

En effet, l'entrepreneuriat dans le secteur agricole au Maroc est l'un des plus difficiles vu son caractère traditionnel et bureaucratique. De ce fait, il est rare de voir un jeune de moins de 40 ans investir dans un projet agricole !

Promouvoir l'installation des jeunes en agriculture

Partant de cette réalité, le PJEA souhaite promouvoir l'entrepreneuriat des jeunes en leur donnant les clés du succès, l'appui et l'accompagnement techniques nécessaires pour la création de leur TPE.

"Depuis le lancement de l'appel à projets, nous avons reçu 20% du total des projets attendus. Il est fort probable de prolonger le délai de candidature car la campagne de communication commence à peine à donner ses fruits", déclare Mme Maiche.

Poussé par la volonté de renforcer l'installation des jeunes en agriculture, à l'instar des autres secteurs économiques, le ministère de l'Agriculture, à travers l'ADA, a élargi le champ des bénéficiaires de l'appel à projet aux jeunes expérimentés de moins de 40 ans. D'ailleurs, cette dernière catégorie se fait plus nombreuse par rapport aux techniciens, lauréats des instituts de formation.

Le PJEA est financé par un don de la Banque africaine de développement (BAD), d'un montant de près de 650 millions de DH. Il offre aux JEA retenus, individus ou en groupement de jeunes promoteurs, une formation pour le renforcement des compétences nécessaires au montage et à la mise en œuvre du projet ainsi qu'un appui ciblé pour sa finalisation à travers des études de faisabilité technique, commerciale et financière, le choix de la forme juridique, l'élaboration du plan d'affaires... Durant 15 mois, les JEA seront accompagnés dans l'accès au financement et à l'installation du projet.

200 projets seront retenus et trois étapes de sélection

Dans une première étape, les propositions d'idées de projets de TPE seront examinées par un jury qui travaillera sur la base d'une grille d'évaluation appropriée et d'entretiens circonstanciés avec les JEA postulants.

Les jeunes dont les propositions d'idées de projets ont été retenues, bénéficieront de formations ciblées techniques et managériales au niveau de trois instituts, et disposeront d'accompagnements appropriés nécessaires pour la formulation complète, par eux-mêmes, de leurs projets.

Après la période d'appui, les 200 idées retenues seront devenues des projets formulés et finalisés. Ils subiront alors une deuxième sélection par un jury qui retiendra un certain nombre de projets.

Domaines éligibles

Cet appel à projets concerne, d'une part, les projets agricoles venant en appui au Plan Maroc vert, tels que l'installation de projets de production agricole (filières végétales et animales), la fourniture d'intrants agricoles, l'installation et l'entretien d'équipements d'irrigation localisée, les services d'agro-industrie (maintenance, entretien, réparation des installations), les métiers liés aux agropoles ...

D'autre part, il y a les projets verts tels que l'installation et manutention de systèmes d'énergies renouvelables, la gestion, le recyclage et la valorisation des déchets agricoles et des sous-produits polluants et les conseils en équipements et en procédés propres.

Les dossiers de candidature doivent être déposés au bureau d'ordre de l'ADA ou envoyés par courrier recommandé, à l'adresse de l'Agence, au plus tard le vendredi 23 mai 2014 à 16h00.

Pour toute information supplémentaire : www.jea.ma

Source : <http://www.medias24.com/ECONOMIE/ECONOMIE/11695-Agriculture-operation-pilote-pour-les-jeunes-porteurs-de-projets.html>